



É B A F A

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL CHARGÉ DE LA JEUNESSE,

Vu le décret n° 87-716 du 28 août 1987 relatif aux brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

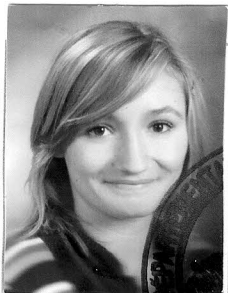
Vu l'arrêté du 22 juin 2007 fixant les modalités d'organisation des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs ;

Vu la délibération du jury en date du : 12/05/2011

DÉLIVRE

**Le brevet d'aptitude aux fonctions
d'animateur en accueils collectifs de mineurs**

À



Mademoiselle Marie HOULLIER

Né(e) le : 27 octobre 1992

Amiens (80)



BREVET N° :

BA 080 11 10104

QUALIFICATION OBTENUE :

N° :

Fait le 17/05/2011

à AMIENS

Le directeur départemental

Didier BELET